



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 20 décembre 2016 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19h30.

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)

EST ABSENTE

Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)
-----------------------	---------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Nicole Davidson.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière
Madame Julie Duval	Directrice des communications et assistante à la direction générale

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 3 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (budget et PTI)
- 4 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 5 Finance et trésorerie
 - 5.1 Adoption du budget de la Municipalité - Exercice financier 2017
 - 5.2 Adoption - Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019
- 6 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Nicole Davidson, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que



Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

No de résolution
ou annotation

l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

**16-12-514 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
20 DÉCEMBRE 2016 (BUDGET ET PTI)**

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (budget et PTI) soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

4 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

5 FINANCE ET TRÉSORERIE

**16-12-515 5.1 ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ - EXERCICE
FINANCIER 2017**

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2017;

Monsieur le conseiller Alain Tousignant demande le vote.

Votes en faveur de l'adoption du budget : 3

Votes contre l'adoption du budget : 2

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu

QUE le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier 2017 qui prévoit des revenus et des dépenses de 8 713 898 \$;

QUE le conseil municipal décrète que le budget adopté soit publié dans la prochaine édition du journal Ski-se-dit.

ADOPTÉE



Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

No de résolution
ou annexe **16-12-516**

5.2 ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

ATTENDU l'article 953.1 du Code municipal du Québec;

Monsieur le conseiller Alain Tousignant demande le vote.

Votes en faveur de l'adoption du PTI: 3

Votes contre l'adoption du PTI: 2

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu

QUE le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 soit adopté au montant de 15 964 500 \$ dont 6 238 500 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE

16-12-517 6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (budget et PTI) soit levée à 20h09.

ADOPTÉE

Nicole Davidson
Présidente d'assemblée

Nicole Davidson
Mairesse

Marie-Pier Pharand, avocate
Greffière

Directrice des affaires juridiques
et secrétaire-trésorière adjointe